VILLE DE THONON les Bains

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Économie - Social

La Ville finance une partie de vos achats pour soutenir le commerce local

La Mairie lance une grande campagne de relance de la consommation locale et débloque 300 000 € pour aider les commerces de Thonon.

Dès le 10 décembre prochain, des chèques cadeaux seront à vendre via la plateforme internet de Beegift.

Pour commander ces chèques cadeaux, il faudra se rendre sur le site *www.beegift.fr* et la Ville de Thonon-les-Bains offrira un bon d'achat (dans la limite de 20€) à dépenser dans les commerces participants à l'opération.

Contacts

Claire-Lise Chamot
Chargée de presse
04 50 81 63 61 / cl-chamot@ville-thonon.fr

Service Commerces et artisanat
04 50 70 81 72 28 / l-mermoud@ville-thonon.fr

Comment ça marche ?

1 - Allez sur le site *www.beegift.fr* et sélectionnez la ville «Thonon-les-Bains» dans la barre de recherche.

2 – Pour trouver vos commerçants, 2 solutions sont possibles :
> Vous pouvez utiliser le moteur de recherche selon les critères souhaités et ainsi acheter votre chèque cadeau valable uniquement chez CE commerçant.
> Ou cliquer sur l'onglet « Acheter un Chèque City » utilisable dans TOUS les commerces participants.

3 - Payer avec votre carte bancaire.

4 - Vous recevez par mail le chèque cadeau acheté.
Quelques jours après votre commande, vous recevrez un bon d'achat équivalent à la valeur de votre chèque cadeau **dans la limite de 20 euros**.

5 - Imprimez votre chèque cadeau et votre bon d'achat, présentez-les directement à votre/vos commerçant(s) de Thonon participants à l'opération.
OU
présentez votre chèque cadeau et votre bon d'achat offert depuis votre smartphone, directement auprès de votre/vos commerçant(s) de Thonon participants à l'opération.

Le chèque cadeau est non sécable, il est donc valable auprès d'un seul commerçant.
Le bon d'achat est sécable, il est donc valable dans plusieurs commerces jusqu'à épuisement de sa valeur.
Le chèque cadeau et le bon d'achat sont **valables jusqu'au 10 juin 2021**

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne disposant d'une adresse mail et d'une carte bancaire qui commandera un chèque cadeau via le site *www.beegift.fr*

Attention,
cette opération est limitée dans le temps.

Vous avez jusqu'à l'épuisement de la somme de 300 000 € pour commander vos chèques cadeaux....

N'attendez pas !

Une permanence sera assurée à partir du 10 décembre à l'Office de Tourisme pour toute personne souhaitant un accompagnement dans cette démarche (aux horaires d'ouverture).

Renseignements : 04 50 71 55 55